

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

| AUDIT DE CONVERSION

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MOSELLE



RÉUSSIR MA CONVERSION

40 AUDITS
DEPUIS 2010

AUDIT CONVERSION EN AB

ENGAGEMENT
DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil

VOUS ÊTES

- décidé à convertir votre exploitation en AB, partiellement ou totalement, et vous souhaitez vérifier la VIABILITE, la PERENNITE et la PLUS VALUE de votre projet
- futur installé, vous souhaitez bénéficier d'un audit pour convertir en bio l'exploitation à reprendre

OBJECTIFS ET BÉNÉFICES

- évaluer la faisabilité économique, technique et humaine de votre projet de conversion ou d'installation
- vérifier la viabilité technique et économique de votre projet de conversion ou d'installation
- identifier et valoriser vos circuits de commercialisation
- **définir les leviers d'optimisation de votre système conventionnel actuel et chiffrer les résultats prévisionnels à 5 ans (N+5)**
- **caler un système bio avec simulation des résultats prévisionnels à 5 ans**
- **comparer les résultats prévisionnels à 5 ans, entre votre système conventionnel optimisé et un système bio**
- vérifier la cohérence du projet avec les contraintes réglementaires et le cahier des charges bio
- accéder aux aides à la conversion AB
- identifier les différents points de changement dans votre système et leurs impacts
- intégrer le projet de conversion dans le fonctionnement global de votre exploitation

MODALITÉS

- RDV sur votre exploitation ou à la Chambre d'Agriculture (Metz, Morange ou Sarrebourg) et reprise de contact 6 mois après l'audit
- Remise d'un rapport écrit final détaillé intégrant :
 - un diagnostic
 - une approche précise des systèmes de production (conventionnel optimisé et bio)
 - une étude économique, technique et financière
 - un plan d'action sur 5 ans
- Ⓞ **Durée** : 3 à 4 jours
- Ⓞ **Tarif** : Tarif et conditions de vente sur demande
Possibilité de cofinancement du Conseil régional selon profil du demandeur

VOS CONSEILLERS

- des conseillers spécialisés par atelier intervenant en agriculture conventionnelle et en agriculture biologique, facilitant ainsi les transferts de techniques
- des conseillers expérimentés avec plus de 5 ans de pratique
- des conseillers experts en économie, en productions bovins lait, bovins viande, ovins viande, grandes cultures

LES +

- coordination par un interlocuteur pivot : le conseiller d'entreprise
- projet abordé sous l'angle économique = viabilité et pérennité
- analyse en équipe pluridisciplinaire : conseiller d'entreprise + conseillers en productions animales et/ou végétales = démarche globale
- comparaison des résultats prévisionnels entre votre système conventionnel optimisé et en système bio

VOTRE CONTACT

Natacha ORS, assistante AB

Tél : 03 87 66 04 41

Mail : natacha.ors@moselle.chambagri.fr



TÉMOIGNAGE

« L'approche globale individuelle m'a donné quelques repères pour me situer avant de passer en AB. Le double éclairage technique et économique m'a permis de ne pas partir à l'aveugle »

Cédric BOUR, exploitant agricole à Diffembach-lès-Hellimer